



fausse identité sur le bail

Par **mamaison**, le **19/10/2011** à **15:35**

Bonjour,

Voilà ma question, mais avant je dois vous expliquer la situation.

Je mets ma maison en location(1000€), je trouve un couple non mari, elle gagne 1400€/mois et lui soit disant 3500€. On signe bial avec le nom de madame et celui de monsieur.

A peine 1 mois après Madame m'appelle affolé et me dit: je part porter plainte contre mon ami, car je viens de trouver au moins 4 pièces identités à lui avec différents noms de famille.

Donc elle porte plainte mais se retrouve seule pour payerles 1000€/mois. au bout du 2eme mois de location , elle a deja 10 jours de retard. C'est un probleme avec la banque me dit 'elle.La banque pensait que c'etait son ex qui avait fais le virement. Je veux bien la croire.

J'ai peur qu'elle ne puisse pas payer les loyer et comme l'hiver arrive.

Mais Donc voilà ma question : que puis je faire vis a vis de cette personne, est ce que je peux lui demander de partir vu qu'elle est seule et que nous avons signé pour 2 personnes donc avec 2 salaires. ? le bail est 'il bon ?

merci pour vos conseils